

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD**

Nombre de membres

SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2021

En exercice : 19

Date de la convocation : 30 NOVEMBRE 2021

Votes : 19

Date d'affichage : 08 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du grand morin, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

**Étaient présents** : M. Daniel NALIS, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT (arrivée à 19h45), Mme Dominique BIRGY, M. Jean-Sébastien SIBOUR, Mme Béatrice DELOUMEAUX, Mme Laurence GILLIOTTE, M. Dominique MEHL, M. Pierre FONTAINE, M. Daniel KISZEL, Mme Nathalie LORENTZ, M. Thierry PIEDELOUP (arrivé à 19h45), Mme Nathalie PIETU, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, M. Sébastien JOUAN, Mme Julie BABIN,

**Absents représentés** :

M. Benoit LOCART a donné pouvoir à Mme Laurence GILLIOTTE

Mme Geraldine GRIBOVALLE a donné pouvoir à M. Jean-Sébastien SIBOUR

Mme Dominique GRISSE a donné pouvoir à Mme Julie BABIN

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique BIRGY

**URBANISME**

**ACQUISITION DE PARCELLES CADASTREES D1308, F96 ET F97**

*Arrivées à 19 heures 45 de Mme THIEBAUT Anne Marie et de M. PIEDELOUP Thierry*

- **VU** l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,
- **VU** le courrier en date du 22 mai 2021 portant accord du propriétaire pour la vente au profit de la commune de trois parcelles cadastrées D 1309, F 96 et F 97 pour un montant total de 13 000,00 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- ✓ **DECIDE** l'acquisition des trois parcelles suivantes :
  - Parcelle cadastrée D 1309 d'une surface de 1 ha 23 a 63 c, pour un montant de 12 050,00 €,
  - Parcelle cadastrée F 96 d'une surface de 7 a 89 c, pour un montant de 770,00 €,
  - Parcelle cadastrée F 97 d'une surface de 1 a 85 c, pour un montant de 180,00 €.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

*(Signature)*

Daniel NALIS.